

... c'est un point que je porterai à l'attention du ministre parce que, à mon avis, le rôle déterminant que le Canada peut jouer dans ce domaine est très opportun et important, et le gouvernement du Canada aimerait jouer ce rôle.

Est-ce que le ministre est prêt à nous dire aujourd'hui quel rôle précisément le Canada entend jouer?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion d'avoir une conversation avec mon secrétaire parlementaire dès mon retour de Montréal hier, et j'ai également donné certaines instructions à nos fonctionnaires.

Premièrement, nous pensons que pour le moment, il serait plus efficace pour nous de poursuivre la question générale dans le contexte des négociations sur les armes chimiques à Genève, ce que nous sommes en train de faire.

Je vais continuer d'examiner le cas et dès qu'il y aura un moment où il sera valable pour nous de soulever la question au Conseil de sécurité des Nations Unies, nous le ferons.

Troisièmement, j'ai donné des instructions aujourd'hui pour que l'ambassadeur du Canada en Iraq soit convoqué à mon ministère pour que nous puissions lui faire part de notre inquiétude face à la déclaration du président d'Iraq.

M. le Président: Je regrette mais le temps alloué à la période des questions orales est écoulé.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai une question à poser, la question habituellement posée le jeudi au leader parlementaire. Je voudrais la poser au ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, et encore notre vice-président de la Chambre. Je voudrais savoir quel est le menu législatif du gouvernement pour les jours qui viennent d'ici à mercredi prochain, journée où nous prendrons la relâche pour le congé de Pâques. Est-ce qu'il pourrait nous donner le menu législatif du gouvernement?

L'hon. Marcel Danis (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, il me fait plaisir de dire à mon honorable ami que demain sera une journée réservée aux subsides. Lundi et mardi, c'est l'intention du gouvernement de procéder avec le projet de loi C-62. Quant à mercredi, d'ici là, nous poursuivrons nos consul-

Question de privilège

tations avec mon honorable ami et l'honorable député de Kamloops, et nous l'annoncerons à la Chambre dès que nous aurons pris une décision.

[Traduction]

M. Boudria: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Je crois comprendre que le Président est disposé à entendre d'autres rappels au Règlement concernant la question dont le ministre a saisi la Chambre mardi dernier. . .

M. le Président: Je devrais faire savoir très clairement que je n'entendrai pas d'autres rappels au Règlement, mais d'autres arguments. Le député comprendra sûrement cette distinction.

M. Boudria: Merci de me reprendre, monsieur le Président. Je veux évidemment exposer très brièvement un certain nombre d'autres arguments. . .

[Français]

M. le Président: Je regrette beaucoup d'interrompre l'honorable député, mais l'honorable député de Saskatoon—Clark's Crossing pose la question de privilège.

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège à propos des observations que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a faites hier en répondant à ma question concernant l'implant mammaire Meme.

Le ministre a en effet fait dit deux choses qui mettaient en doute mes motifs. . .

M. Cooper: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Habituellement, quand on soulève la question de privilège, il faut que les personnes concernées soient présentes. Nous n'avons malheureusement pas été prévenus et je crains que le ministre de la Santé ne soit pas ici. On pourrait peut-être aborder la question plus tard, lorsque le ministre sera présent.

M. le Président: Le secrétaire parlementaire vient de nous rappeler les usages de la Chambre. Le député de Saskatoon—Clark's Crossing ne pourrait-il pas faire cette politesse à son collègue, le ministre? Le député et le ministre pourraient peut-être communiquer par l'entremise de mes services et nous pourrions prendre des dispositions pour entendre la question dans les meilleurs